



[www.doussaint-formations.com](http://www.doussaint-formations.com)



# Formation, Prévention Conseil, Sécurité



Centre de formation pour adultes n° 54860102286

1, rue de la poste 86 200 Arçay

Tel/Fax : 05 49 22 64 73 - [contact@doussaint-formations.com](mailto:contact@doussaint-formations.com)

Ils nous font confiance ...

---



Contactez-nous ...

---

@ fpcs.doussaint@orange.fr



05.49.22.64.73

---

Notre partenaire

**A**VERTIN  
**S**ÉCURITÉ  
**I**NCENDIE

**apsad**  
NF SERVICE

**INSTALLATION & ENTRETIEN**  
Toutes marques d'extincteurs  
R.I.A., désenfumage alarme incendie  
Plans et signalisations incendie, formations  
Certifié APSAD NF service - i4 NF285 - N° 547/09/04-285

A.S.I. J-P RONGIER  
10, chemin du Petit Porteau  
Tél. : 02 47 281 971  
Fax : 02 47 376 612

37170 Chambray-lès-Tours  
Portable : 06 07 58 39 13  
Email : asi37jpr@orange.fr



# Nos formations

---

## Extincteurs, EPI / ESI



De la manipulation d'un extincteur à l'équipier de seconde intervention, nous adaptons la formation à vos besoins.

## Guides et serres files, évacuation



Préparez votre personnel à encadrer une évacuation et réalisez un exercice afin de tester votre organisation.

## Appareil respiratoire isolant (ARI)



Vous disposez d'un équipement de protection spécifique. Préparez et entraînez votre personnel à l'utiliser.

## Sauveteur secouriste du travail SST



Formez et recyclez votre personnel aux gestes de premiers secours. Centre habilité par l'INRS.

# Nos services

---

## Chargé de sécurité



Dossier de sécurité.  
Contrôle du montage  
Présence durant le salon ou exposition.  
Rapport final

## SSIAP



Agents de sécurité incendie lors de vos manifestations.

## Responsable unique de sécurité (RUS)



Coordinateur de la sécurité incendie sur les groupements d'établissements. (Art GN2 du règlement de sécurité).

## Coordination SSI



La mission du coordinateur SSI couvre l'ensemble des phases d'intervention de la maîtrise d'oeuvre. Dossier d'identité du SSI.

*TROIS PHASES : CONCEPTION, EXECUTION, RECEPTION.*

## Audit sécurité, conseil, autorisation de travaux ERP, DICRIM, PPMS.



Dans un contexte réglementaire et économique exigeant, vous êtes le garant de la sécurité incendie, faites-vous accompagner.

**Analyse et bilan du niveau de sécurité incendie de votre établissement.**

Édition de rapports.  
Montage de dossiers.

## Dossier d'autorisation de travaux ou d'aménagement d'un ERP

**Nous réalisons et montons le dossier pour vous**, il est composé des documents suivants :

- Le document CERFA,
- Le descriptif sommaire de l'établissement et la nature des travaux à réaliser,
- La notice descriptive de sécurité
- La notice d'accessibilité aux personnes en situation de handicap,
- Les plans de l'état actuel de l'exploitation,
- Les plans du projet.



### DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Le DICRIM est un **document réalisé par le maire et consultable en mairie** qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur :

- les risques naturels et technologiques,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- les moyens d'alerte en cas de risque.

Il **indique aussi les consignes de sécurité individuelles à respecter.**

Près de 15 000 communes sont concernées par l'obligation de réaliser un DICRIM. Il s'agit de communes disposant d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, d'un Plan de Prévention des Risques miniers, de communes situées dans les zones de sismicité, etc. Cependant sur l'initiative du maire, un DICRIM peut être réalisé dans une commune en dehors de toute obligation réglementaire.

**Nous réalisons votre document.**

### PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la **mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement** en cas d'accident majeur externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de **confinement** répartis dans le lycée, les procédures conservatoires devant être mises en place, et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

*La circulaire n° 2002-119 du 29 mai 2002 régit la mise en place du PPMS dans les établissements scolaires.*

**Nous réalisons votre document.**

## Investigation incendie (rapport d'expertise post-incendie)

Technicien en recherche des causes et circonstances incendie, membre du Bureau Enquête Incendie.  
Nous réalisons des expertises post incendie, contre-expertises, afin de définir l'origine de l'incendie.

- **Édition d'un rapport factuel détaillé.**




## Pascal Doussaint



- Sapeur-pompier de Paris pendant 20 ans.
- Chef de centre à la caserne de Colombes (92).
- Brevet prévention.
- Officier de sapeur-pompier volontaire.
- Moniteur de secourisme

## Jean-Philippe Cretin



- Sapeur-pompier professionnel pendant 20 ans (dpt 95).
- Instructeur incendie au centre de formation départemental des pompiers du Val d'Oise.
- Officier formation à l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers. 
- Enquêteur incendie (Formateur sur les stages d'enquêteurs).
- Agent de sécurité incendie (SSIAP<sub>2</sub>)

## Lilian Doussaint



- Conseiller en sécurité.
- Agent de sécurité incendie (SSIAP<sub>1</sub>).
- Formateur SST et incendie.





Extrait R 4227-39...

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.



Manipulation extincteurs : **2 heures**

Équipier première intervention : **½ journée**

Équipier seconde intervention : **1 jour / 2 jours**



Formation guides et serres files : **½ journée**

Exercice d'évacuation : **2 heures**



Formation ARI : **1 journée**

Recyclage ARI : **½ journée**



Formation SST : **2 jours (14 heures)**

Recyclage SST : **1 journée (7 heures)**



Module prévention : **3 jours**

## Nous adaptons nos formations à vos besoins